



## Le Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent

Case postale 66  
Rimouski (Québec)  
G5L 7B7

<http://www.rimouskiweb.com/cobsl/bienvenue.html>

---

### Politique de gestion des demandes d'aide financière

#### Considérations préalables

Les articles pertinents des lettres patentes du Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent<sup>1</sup> (COBSL)

#### 1. But de la politique

- a. Permettre au conseil d'administration de recevoir des demandes d'aide financière qui concordent avec les objectifs du COBSL.
- b. Permettre au conseil d'administration de traiter, le cas échéant, ces demandes qui peuvent provenir d'individus ou d'organismes sans but lucratif.

#### 2. Dispositions générales

- a. Lors de l'assemblée générale annuelle, le COBSL adopte des prévisions budgétaires qui incluent un montant pour répondre aux demandes d'aide financière à recevoir au cours de l'année subséquente.
- b. Toute demande d'aide financière adressée au COBSL doit être écrite et préciser les éléments suivants: titre du projet, identification de la personne responsable, description du projet, échéancier du projet, somme demandée, énumération des autres demandes d'aide financière faites pour ce même projet et usage qui en sera fait.

---

<sup>1</sup> <http://www.libertel.org/cobsl/doc/lettrespates.pdf>

---

- c. Le conseil d'administration étudie une demande de cette nature en assemblée régulière.
- d. Un projet déterminé ne peut faire l'objet d'une aide financière récurrente.
- e. La ou le secrétaire du COBSL fait connaître par écrit la décision du conseil d'administration à la personne responsable de la demande d'aide financière.
- f. L'aide financière allouée à un projet déterminé est assujettie à un engagement de le réaliser et de publier un article sur ce dernier dans Le Kakawi au cours de l'année ultérieure.
- g. Les sommes prévues au budget et non allouées en cours d'année retournent au fonds consolidé du COBSL.
- h. Le COBSL fait connaître sa politique de gestion des demandes financières sur son site Web.

Cette politique a reçu une acceptation de principe de la part du conseil d'administration du COBSL le 9 décembre 2009.